

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 9 avril 2021

TRAVAUX SUR LA RN7 AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE L'ARBRESLE conditions de circulation à partir du 12 avril 2021

Une importante phase de travaux va débuter sur la RN7 dans la commune de L'Arbresle consistant à remplacer les joints de chaussée de l'ouvrage d'art au-dessus de la Turdine puis à réfectionner la chaussée de la RN7 entre le giratoire du Martinon et le carrefour avec la rue Charles de Gaulle. Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, rappelle la nécessité de ces travaux pour garantir la sécurité des usagers et améliorer la qualité de la chaussée.

Le démarrage des travaux nécessitant des restrictions de circulation est prévu le 12 avril 2021 et ces derniers seront réalisés en plusieurs phases pour une durée globale de 3 mois :

PHASE 1 : DÉMOLITION DES JOINTS DE CHAUSSÉES EXISTANTS : DU 12 AU 19 AVRIL

- sens Tarare – Lyon : travaux de nuit avec fermeture de la RN7 et mise en place d'une déviation : 2 nuits du lundi 12 au mardi 13 avril et du mardi 13 avril au mercredi 14 avril ;
- sens Lyon – Tarare : travaux de jour avec neutralisation d'une voie de la RN7 : 3 jours.

Il est à prévoir des nuisances sonores durant cette phase compte tenu de la nature des travaux de démolition.

PHASE 2 : RÉFECTION DE CHAUSSÉES : DU 26 AU 28 AVRIL

Fermeture de la RN7, dont le giratoire du Martinon, dans les 2 sens de circulation pour 2 nuits (du lundi 26 au mardi 27 avril et du mardi 27 au mercredi 28 avril – dates prévisionnelles), nécessitant les déviations des RN7, RD489 et RD596.

PHASE 3 : CONSTRUCTION DES NOUVEAUX JOINTS DE CHAUSSÉES : DU 31 MAI AU 2 JUILLET

- sens Tarare – Lyon : travaux de nuit avec fermeture de la RN7 et mise en place d'une déviation : 4 nuits du lundi 31 mai au mardi 1 juin, du mardi 1er au mercredi 2 juin, du mercredi 2 au jeudi 3 juin et du jeudi 3 au vendredi 4 juin ;
- sens Lyon – Tarare : travaux avec neutralisation d'une voie de la RN7 : du 9 juin au 16 juin ;
- trottoirs et sous les ouvrages d'art : du 16 juin au 2 juillet sans impact sur la circulation, mais nécessitant de neutraliser des places de stationnement au niveau de la place St-Julien.

Les usagers sont invités à consulter le site <http://www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr> pour connaître tous les itinéraires de déviation et les conditions de trafic en temps réel. Ces recommandations d'itinéraire sont plus fiables que celles des GPS et autres applications de navigation, qui n'intègrent pas toujours les travaux.

Le préfet comprend les difficultés que ce chantier engendre pour les usagers de cet axe très fréquenté. Il appelle à la vigilance chaque conducteur, de véhicule privé ou professionnel, pour garantir la sécurité de l'ensemble des usagers.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69